



★ ★ ★ ★  
ANNÉE

## D'ANNIVERSAIRE



### Moussa S. BATRAKI

Secrétaire général de l'OEACP

L'Accord de Georgetown révisé définit de manière claire notre mission, à savoir éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement durable ; promouvoir l'unité et la solidarité entre nos nations ; préserver la paix, la démocratie et la bonne gouvernance ; renforcer la coopération économique, politique et culturelle ; et se faire le champion de la durabilité environnementale. Par ailleurs, cette mission nous engage à un multilatéralisme inclusif, à des partenariats stratégiques et à un dialogue politique constructif, de façon à unir 1,3 milliard de personnes dans une quête commune de progrès.

Au cours de ces cinq dernières années, l'OEACP a engagé des actions efficaces pour donner corps à ces aspirations. L'Accord de Samoa, signé le 15 novembre 2023 et faisant l'objet d'une application à titre temporaire depuis janvier 2024, a rehaussé notre partenariat avec l'Union européenne, faisant ainsi avancer les échanges commerciaux, l'investissement et la coopération au développement. Des initiatives telles que les programmes FISH4ACP et BIOPAMA II, financées sur les ressources du 11e cycle du Fonds européen de développement (FED), ont permis d'accroître la sécurité alimentaire, la conservation de la biodiversité et les moyens d'existence dans nos régions.

### Déclaration du Secrétaire général de l'OEACP à l'occasion du cinquième anniversaire de la Journée de la fondation de l'OEACP

Ce jour 5 avril marque une étape déterminante dans notre histoire commune, à savoir le cinquième anniversaire de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). En effet, le 5 avril 2020, le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique devenait l'OEACP, unissant ainsi 79 États membres à travers trois continents dans le cadre d'une organisation internationale renforcée et dynamique. Cette évolution, consacrée par l'Accord de Georgetown révisé ratifié en 2019 lors du Sommet de Nairobi, trouve son origine dans la vision développée en 1975 lors de la réunion qu'ont tenue les ministres des Affaires étrangères à Georgetown (Guyana) pour jeter les bases d'une réponse collective aux défis pressants auxquels étaient confrontés l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique.

Note identité collective a été vigoureusement affirmée lors du Sommet de Luanda de 2022, qui s'est tenu autour du thème « 3 continents, 3 océans et 1 destin commun ». Le Symposium mondial 2023 de la diaspora africaine et la création du Centre d'excellence de la diaspora, prévue en 2025, traduisent notre détermination à tirer avantage du potentiel dont regorge notre diaspora à travers le monde.

Dans les domaines de la paix et de la gouvernance, l'OEACP a réalisé des avancées significatives, en prêtant assistance à Haïti à travers le Groupe de coordination de l'aide internationale en matière de sécurité ainsi qu'en collaborant avec les Nations Unies et le Centre africain d'études stratégiques. La coopération interrégionale s'est renforcée grâce au Comité de coordination des Organisations interrégionales (CCOIR) et aux partenariats élargis noués avec des pays tels que l'Indonésie, lesquels ont permis de promouvoir un apprentissage mutuel et l'innovation à travers l'échange de connaissances. S'agissant des questions environnementales, nous sommes fiers d'avoir apporté un soutien à la campagne du Vanuatu menée auprès de la Cour internationale de justice (CIJ), dont l'aboutissement a été l'adoption par les Nations Unies, en 2023, d'une résolution dans ce domaine, une première.

Les propositions que nous avons portées en 2024 ont également témoigné de notre leadership en matière de justice climatique. Les efforts visant à renforcer la résilience se sont intensifiés grâce aux financements octroyés par le Fonds vert pour le climat à des pays comme Maurice et les Comores.

À l'échelle mondiale, l'OEACP s'est exprimée d'une voix forte et unie, façonnant ainsi un dialogue crucial lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, de la COP 28 et de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement (PEID4). Notre plaidoyer en faveur d'un indice de vulnérabilité multidimensionnel (MVI) est l'expression de notre engagement à créer des cadres mondiaux équitables. Le rôle de leadership que nous avons joué dans le cadre des auditions devant la CIJ et des négociations lors de la COP 28 attestent une fois de plus de notre quête en faveur d'une justice environnementale et sociale. L'approfondissement de la coopération avec l'Union européenne, le Conseil de coopération du Golfe et des partenaires dans le Sud global a élargi nos horizons en matière de diplomatie et de développement. Sur le plan politique, nos positions unifiées défendues à la COP 28 et la mise en place des assemblées parlementaires régionales traduisent notre attachement aux valeurs démocratiques, à la visibilité et à la responsabilité institutionnelle.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, l'OEACP reste déterminée à faire face aux défis tant actuels qu'à venir, et ce à la lumière de l'Accord de Samoa, un partenariat ambitieux et un cadre nouveau couvrant les vingt prochaines années. Elle s'emploie dorénavant à se positionner à l'avant-garde des efforts visant à remédier aux défis planétaires touchant le développement durable, le commerce et la gouvernance. Toutefois, pour matérialiser cette vision, elle se doit de renforcer ses capacités internes et d'intensifier l'appui fourni à ses États membres.

À travers une nouvelle initiative dénommée PACTE (partenariat, appui climatique, commerce, transformation institutionnelle et élections) - qui se veut une approche structurée et intégrée destinée à transformer en profondeur l'Organisation tout en fournissant un appui stratégique aux États membres - nous comptons : 1) redynamiser le partenariat OEACP-UE et veiller à sa mise en œuvre efficace ; 2) renforcer notre résilience face au climat et notre solidarité ; 3) améliorer nos capacités économiques à travers la recherche Sud-sud et l'assistance technique dans le domaine du commerce ; 4) promouvoir la gouvernance démocratique en renforçant les institutions parlementaires et en favorisant des processus électoraux transparents ; et 5) réformer le Secrétariat de l'OEACP pour l'adapter à sa mission, afin de répondre aux attentes et de servir efficacement ses États membres. Avec l'initiative PACTE, c'est les bases d'une OEACP plus dynamique, plus efficace et plus influente que nous nous employons à jeter, de façon à ce qu'elle puisse répondre aux besoins en constante évolution de ses États membres et remédier aux défis planétaires avec une ambition renouvelée et dans une orientation stratégique.

Dès lors, ce cinquième anniversaire constitue non seulement un moment de réflexion mais aussi une nouvelle invite à l'action, pour consolider notre solidarité, réaffirmer notre engagement commun et insuffler aux générations à venir l'unité, le but et l'ambition qui caractérisent l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

En cette occasion, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à notre principal partenaire, l'Union européenne, et à nos États membres pour leur appui et leur attachement constants à la vision de l'Organisation. La collaboration sans faille dont ils font montre constitue la pierre angulaire de notre succès collectif.

En tant que Secrétaire général, je réaffirme mon engagement inébranlable à mener l'OEACP vers la pleine réalisation de la vision déclinée dans les cinq piliers stratégiques de l'initiative PACTE, pour faire en sorte qu'elle devienne un véritable flambeau d'unité et de progrès pour nos États membres. À cet effet, nous demeurons profondément ancrés dans la vision et les principes consacrés par l'Accord de Georgetown révisé pour travailler de manière collective à produire des résultats concrets en faveur de nos populations, donner un nouveau souffle à l'OEACP, renforcer notre posture sur la scène mondiale et repositionner notre Secrétariat comme pilier de la coopération Sud-Sud et du multilatéralisme.

**Moussa S. BATRAKI**

**Secrétaire général de l'OEACP**